

Brochure n° 3005-I

**Conventions collectives nationales
et accords nationaux**

TRAVAUX PUBLICS
Tome I : Accords nationaux
(3^e édition. – Septembre 2004)

Brochure n° 3107

Accords collectifs nationaux

IDCC : 2097. – **BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**
(7^e édition. – Juillet 2003)

Brochure n° 3193

Convention collective nationale

IDCC : 1596. – **BÂTIMENT**
Ouvriers
(Entreprises occupant jusqu'à 10 salariés)
(10^e édition. – Décembre 2002)

Convention collective nationale

IDCC : 1597. – **BÂTIMENT**

Ouvriers

(Entreprises occupant plus de 10 salariés)

(7^e édition. – Décembre 2002)

AVENANT N° 3 DU 11 JANVIER 2005

RELATIF AU CHAMP D'APPLICATION

NOR : ASET0550160M

Vu la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social ;

Vu l'accord national interprofessionnel du 5 décembre 2003 ;

Vu l'accord national du 13 juillet 2004 relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de la vie dans le BTP ;

Vu l'article L. 132-5 du code du travail,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

L'article 13 de l'accord national relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de vie dans le BTP est modifié comme suit :

- son libellé est supprimé et remplacé par « Champ d'application et extension de l'accord » ;
- il est ajouté un alinéa 1^{er} avant l'alinéa unique existant rédigé comme suit : « L'accord susvisé est applicable à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements d'Outre-mer (DOM) conformément au champ d'application annexé. »

Article 2

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Fait à Paris, le 11 janvier 2005.

Suivent les signatures des organisations ci-après :

Organisations patronales :

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) ;

Fédération nationale des sociétés coopératives du BTP (FNSCOP) ;

Fédération française du bâtiment (FFB) ;

Fédération nationale des travaux publics (FNTP).

Syndicats de salariés :

Fédération nationale des salariés de la construction et du bois CFDT ;

Fédération nationale des salariés de la construction CGT ;

Fédération BATIMAT-TP CFTC ;

Fédération générale Force ouvrière du BTP et ses activités annexes CGT-FO ;

Syndicat national CFE CGC-BTP.